

BUDGET PRIMITIF
RAPPORT DE PRESENTATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2017

INTRODUCTION

Le budget primitif 2017 constitue la traduction des orientations budgétaires débattues lors de la réunion du conseil municipal du 9 février dernier.

S'il transpose, sous forme de propositions nouvelles, ces orientations, il intègre également les restes à réaliser d'investissement et la reprise des résultats de l'exercice précédent.

Le présent rapport de présentation du budget primitif 2017 abordera successivement :

- la balance générale du budget ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement ;
- l'équilibre de la section d'investissement ;

I. LA BALANCE GENERALE DU BUDGET

Le budget 2017 qui est soumis à votre approbation présente une masse totale de 27 343 525,09€ dont 19 589 859,03€ en section de fonctionnement et 7 753 666,06€ en section d'investissement.

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice 2016 sont repris dans le projet de budget.

En application de la réglementation, le budget est présenté par nature (catégorie comptable), avec une présentation par fonction (domaine d'intervention).

Le budget primitif 2017 est en baisse de 3,50% par rapport au budget primitif 2016.

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	14 862 110,00	15 935 090,00	5 551 533,02	2 635 073,56	20 413 643,02	18 570 163,56
Opérations d'ordre	4 727 749,03	741 883,77	741 883,77	4 727 749,03	5 469 632,80	5 469 632,80
Opérations de l'exerc	19 589 859,03	16 676 973,77	6 293 416,79	7 362 822,59	25 883 275,82	24 039 796,36
Résultats reportés		2 912 885,26	811 072,63		811 072,63	2 912 885,26
RAR 2016			649 176,64	390 843,47	649 176,64	390 843,47
Total du budget	19 589 859,03	19 589 859,03	7 753 666,06	7 753 666,06	27 343 525,09	27 343 525,09
Budget primitif 2016 <i>(pour mémoire)</i>	19 371 738,47	19 371 738,47	8 927 900,57	8 927 900,57	28 299 639,04	28 299 639,04

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité nécessaires au fonctionnement des services publics et les recettes qui, caractérisées par leur récurrence, sont destinées à financer ces dépenses.

A. LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent, en 2017, un montant de 14 862 110 € contre 14 550 194€ au budget 2016. Elles enregistrent donc une progression 2,14% par rapport au budget (BP + DM) de l'année précédente.

SYNTHESE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017	Variation	
					en euros	en %
011	Charges à caractère général	4 968 485,00	4 537 427,60	5 400 305,00	431 820,00	8,69%
60	Achats	1 830 930,00	1 702 264,76	1 824 235,00	-6 695,00	-0,37%
61	Services extérieurs	1 977 560,00	1 885 649,81	2 195 530,00	217 970,00	11,02%
62	Autres services extérieurs	982 415,00	775 646,83	1 215 010,00	232 595,00	23,68%
63	Impôts, taxes et versements assimilés	177 580,00	173 866,20	165 530,00	-12 050,00	-6,79%
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 496 900,00	6 123 169,91	6 519 300,00	22 400,00	0,34%
621	Personnel extérieur	97 000,00	87 806,73	83 000,00	-14 000,00	-14,43%
633	Impôts et taxes sur rémunérations	107 200,00	103 840,23	110 500,00	3 300,00	3,08%
64	Charges de personnel	6 292 700,00	5 931 522,95	6 325 800,00	33 100,00	0,53%
014	Atténuation des produits	1 242 509,00	1 242 509,00	1 500 000,00	257 491,00	20,72%
65	Autres charges de gestion courante	1 291 770,00	1 245 660,03	970 605,00	-321 165,00	-24,86%
653	Indemnités et frais des élus	168 620,00	160 637,04	164 100,00	-4 520,00	-2,68%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	6 000,00	4 533,30	7 000,00	1 000,00	16,67%
655	Contingents et participations obligatoires	327 150,00	324 592,04	326 555,00	-595,00	-0,18%
657362	Subvention au CCAS	270 000,00	250 000,00	220 000,00	-50 000,00	-18,52%
6574	Subventions aux personnes de droit privé	520 000,00	505 897,65	252 950,00	-267 050,00	-51,36%
66	Charges financières	322 000,00	315 890,64	315 100,00	-6 900,00	-2,14%
67	Charges exceptionnelles	188 530,00	112 257,14	156 800,00	-31 730,00	-16,83%
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 900,00	4 380,49	9 500,00	600,00	6,74%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	19 630,00	5 522,85	27 300,00	7 670,00	39,07%
6745	Subventions aux personnes de droit privé	160 000,00	102 353,80	120 000,00	-40 000,00	-25,00%
68	Dotations aux provisions	40 000,00			-40 000,00	-100,00%
TOTAL		14 550 194,00	13 576 914,32	14 862 110,00	311 916,00	2,14%

1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général comprennent les achats, prestations de services et impôts divers réglés par la collectivité. C'est un des principaux postes de dépenses du budget communal, qui devrait progresser de 8,69 %, soit 431 820€, par rapport au budgété en 2016.

Les principales variations de ce chapitre concernent :

Les comptes 61... et 62... : Services extérieurs. Ces comptes regroupent les prestations de services fournies par des tiers.

La forte progression en 2017 par rapport à 2016 s'explique par Les frais afférents à l'organisation de deux évènements majeurs : le passage du Tour de France à Vittel et le 60^{ème} anniversaire du jumelage de Vittel avec la ville allemande Badenweiler. La progression s'explique également par la modification de la gestion de l'Office de Tourisme qui à partir du 1^{er} janvier 2017 est géré par une Société Publique locale (SPL), société avec laquelle la ville de Vittel signera des contrats de prestations de services. Ainsi, les crédits antérieurement inscrits au chapitre 65 (subvention à VCT pour le fonctionnement de l'office de tourisme) sont désormais imputés au chapitre 011, article 611 (prestations de services)

2. Les charges de personnel

Ce chapitre est constitué des rémunérations versées aux agents et des charges patronales s'y rapportant. Sa masse totale est de 6 519 300€ représentant 43,87% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce taux est largement inférieur au taux des collectivités de même strate que Vittel (46,82% pour les communes classées de 5 à 10 000 habitants et 54,27% pour les communes classées 10 à 20 000 habitants).

3. Atténuations de produits

Ce chapitre est constitué du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui a été mis en place en 2012. En l'absence de notification, le montant prévu est évalué.

Pour la cinquième année consécutive, le versement devrait progresser encore de 20,72% par rapport au versement de 2016 qui avait déjà évolué de 51,97%.

4. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées par la collectivité aux personnes de droit public et privé. Ces charges, estimées à 970 605 €, sont en recul de 24,86 % par rapport au budgeté 2016.

L'article 6574 « subventions aux associations » est en baisse, baisse qui s'explique par le transfert de la subvention à l'Office de Tourisme du chapitre 65 au chapitre 011, article 611 « contrat de prestations de service » pour la somme de 266 600€.

Il convient de noter qu'au sein de ce chapitre, l'enveloppe budgétaire des subventions aux associations a été maintenue au même niveau.

L'article 657362 représente la participation de la Ville au CCAS. La subvention versée au CCAS est une subvention d'équilibre, elle a été estimée à 220 000€ pour 2017 soit 18,52% inférieure à la somme budgétée en 2016, du fait de la fermeture définitive du foyer du haut de la charme.

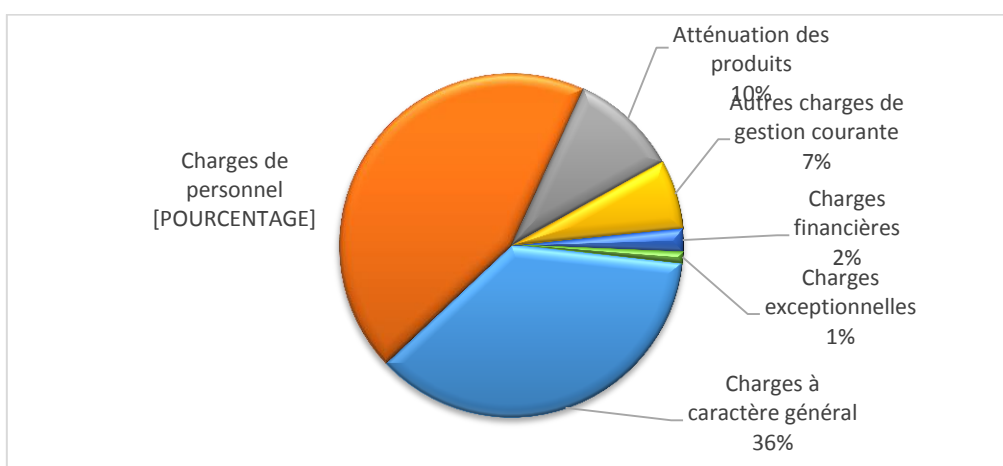
5. Les charges financières

Ce chapitre de dépenses regroupe les crédits correspondant aux intérêts des emprunts réglés à échéance et à leurs intérêts courus non échus (ICNE).

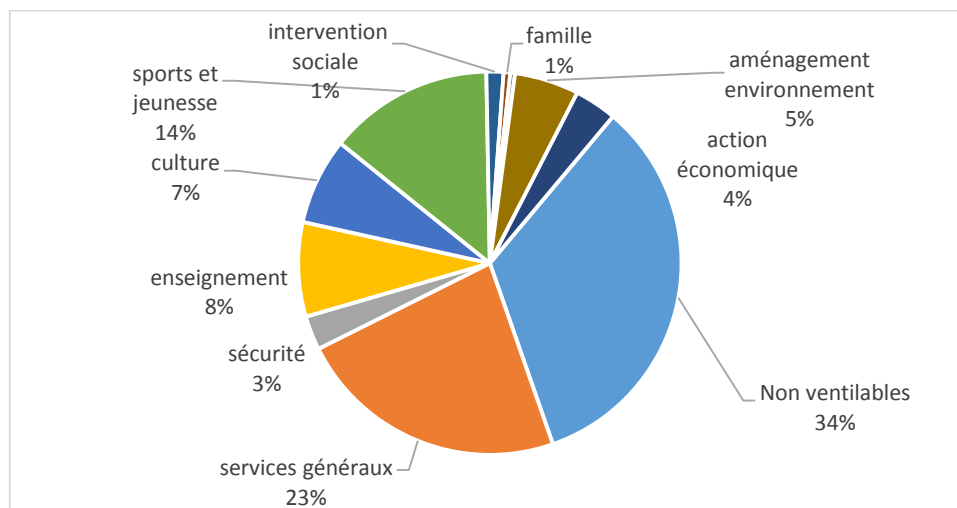
6. Les charges exceptionnelles

Ce poste de dépenses est en baisse de 16,83% par rapport aux prévisions budgétaires de 2016, ce qui s'explique par la baisse des demandes de subventions exceptionnelles formulées par les associations. L'article 673 « titres annulés sur exercice clos » progresse de 39,07%. Cette hausse s'explique par une régularisation de TVA perçue à tort en 2013.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN STRUCTURE PAR FONCTIONS



B. LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 15 935 090 € en 2017, égales à quelques centaines d'euros aux prévisions de 2016.

SYNTHESE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017	Variation	
					en euros	en %
013	Atténuation de charges	192 500,00	176 131,51	167 500,00	-25 000,00	-12,99%
70	Produits des services et du domaine	1 569 020,00	1 694 207,49	1 634 940,00	65 920,00	4,20%
73	Impôts et taxes	11 362 434,00	11 845 712,24	11 496 900,00	134 466,00	1,18%
7311	Contributions directes	5 811 234,00	5 767 535,00	5 744 700,00	-66 534,00	-1,14%
732	Fiscalité reversée	567 700,00	567 698,00	567 700,00	0,00	0,00%
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	140 000,00	144 603,53	140 000,00	0,00	0,00%
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	4 000 000,00	4 465 819,00	4 200 000,00	200 000,00	5,00%
7362	Taxes de séjour	90 000,00	107 080,61	90 000,00	0,00	0,00%
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	600 000,00	609 789,99	600 000,00	0,00	0,00%
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	95 000,00	126 878,65	100 000,00	5 000,00	5,26%
	Autres	58 500,00	56 307,46	54 500,00	-4 000,00	-6,84%
74	Dotations et participations	2 289 437,00	2 257 882,84	2 098 950,00	-190 487,00	-8,32%
7411	Dotation forfaitaire	1 565 637,00	1 565 637,00	1 352 140,00	-213 497,00	-13,64%
747	Participations	314 810,00	285 096,77	353 260,00	38 450,00	12,21%
7483	Attributions de compensation	399 040,00	397 914,00	383 600,00	-15 440,00	-3,87%
	Autres	9 950,00	9 235,07	9 950,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	495 050,00	491 801,37	509 750,00	14 700,00	2,97%
76	Produits financiers	50,00	11,50	50,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	27 000,00	377 785,29	27 000,00	0,00	0,00%
	TOTAL	15 935 491,00	16 843 532,24	15 935 090,00	-401,00	0,00%

1. Les atténuations de charges

Les atténuations de charges comprennent les recouvrements divers qui viennent réduire le montant des dépenses de personnel payées antérieurement. On y trouve une partie des remboursements par l'Etat des traitements des agents employés sous contrats aidés et les versements de l'assurance statutaire pour les agents placés en congés pour maladie ou accident de service.

Ce chapitre étant particulièrement variable d'une année sur l'autre, les prévisions 2017 ont été établies en tenant compte surtout des recettes certaines, à savoir les participations de l'Etat au financement des contrats aidés.

2. Les produits des services et du domaine

Ce chapitre comprend les redevances des services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le conseil municipal.

Une progression de 4,20 % est envisagée. Elle provient de la prévision à l'article 7022 « coupe de bois » et à l'article 7067 « Redevances et droits des services périscolaires & d'enseignement ».

3. Les impôts et taxes

Ce poste de recettes, composé des produits des contributions directes et des reversements de fiscalité, devrait connaître globalement une augmentation de 1,18 % au regard du budget primitif 2016, avec cependant une diminution à l'article 7311 « contributions directes » du fait de la baisse de la CVAE. Hormis cette dernière, la collectivité n'ayant pas encore reçu les notifications relatives à la fiscalité, les estimations sont basées sur la revalorisation des bases votées par l'Etat de 0,4%.

Les prévisions pour la surtaxe sur les eaux minérales restent toujours prudentes.

4. Les dotations et participations

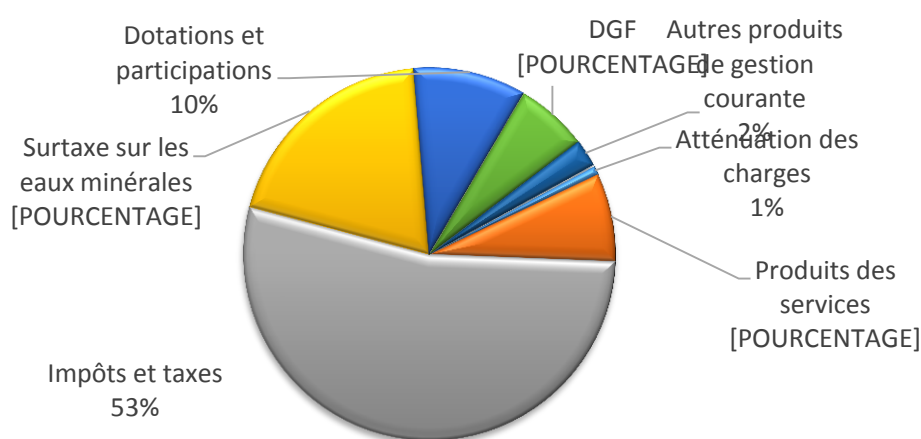
Ce poste de recettes devrait s'élever, en 2017, à 2 098 950 €, en recul de 8,32 % par rapport au voté 2016. Pour la septième année consécutive, la Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse : - 213 497€ estimés au moment de la préparation budgétaire.

L'article 747 « participations » progresse de 38 450€, hausse justifiée par la prévision de subvention de la Région et du Département pour le Tour de France.

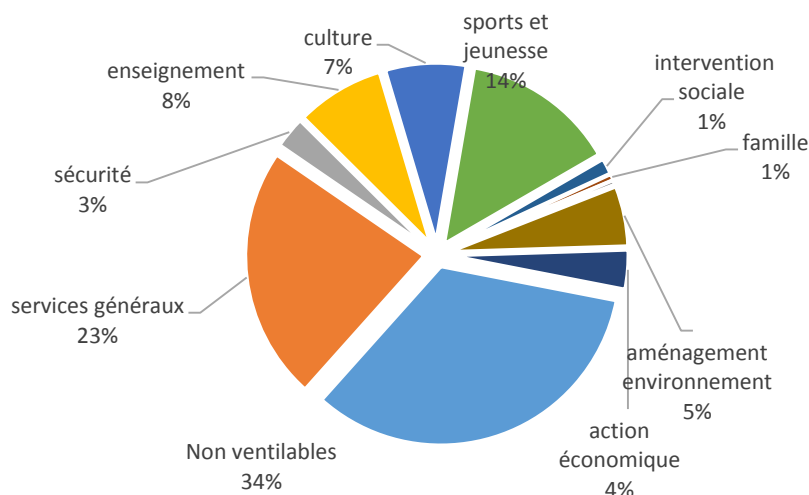
5. Les autres produits de gestion courante

Il s'agit du produit de la location des diverses salles municipales et des logements. L'évolution de la recette est due à l'actualisation des loyers par application de l'indice de révision publié chaque trimestre par l'INSEE.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTIONS



C. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement sera constitué, pour 3 453 865,26€ par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, déduit de l'amortissement obligatoire des immobilisations et des subventions (692 000€) soit 2 761 865,26€.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement comprend :

- les propositions budgétaires correspondant aux dépenses et recettes nouvelles d'équipement à prendre en charge sur l'exercice.
- les restes à réaliser de l'exercice précédent.

A. LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires en investissement sont en adéquation avec les possibilités financières de la ville avec quatre programmes majeurs :

- La voirie avec la requalification de l'avenue du haut de Fol
- Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics. En 2017, il s'agira des travaux d'accès à l'hôtel de ville, après la rénovation, en régie, des locaux du premier étage et l'installation du service des titres d'identité en mairie.
- La requalification et la rénovation du centre technique municipal
- La poursuite de la remise aux normes dans les écoles

Elles représentent 27,20% du total des dépenses réelles budgétisées en 2017 soit 4 421 933,02€.

		Voté 2016	Réalisé 2016		Reste à réaliser au 31/12/2016	Nouveaux crédits 2017	
			Opérations réelles	Opérations d'ordre		Opérations réelles	Opérations d'ordre
OPÉRATIONS AFFECTÉES		7 667 826,66	3 750 863,30	83 625,29	599 748,64	4 421 933,02	160 000,00
101	Gymnases	5 000,00	4 621,20			13 800,00	
102	CPO	863 207,00	740 767,04	16 026,43	92 428,64	78 310,00	25 000,00
103	Ecole de musique	26 760,00	26 214,95			5 350,00	
104	Centre d'hébergement	34 560,00	24 678,53		4 560,00	40 600,00	
105	Bois & forêts	20 000,00				99 400,00	
106	Cimetière	45 000,00	23 605,92			2 400,00	
107	Equipements touristiques	6 868,00	3 535,55			42 960,00	
1071	Etablissement Thermal	818 159,00	740 009,31		78 149,69	40 000,00	
108	Centre multi accueil					50 000,00	
109	Cité administrative	94 762,00	8 654,53	25 368,12	936,00	10 140,00	30 000,00
110	Aménagements urbains	2 027 462,00	182 807,60	10 560,45	192 686,07	1 643 180,00	60 000,00
111	Informatisation des services	167 628,00	156 021,31		1 674,04	98 000,00	
112	Alhambra	26 151,00	5 606,40		14 376,00	71 870,00	
113	Lutte contre les inondations	205 828,00	7 028,00			120 000,00	
115	Bibliothèque-Médiathèque	1 210,00	1 124,46			3 500,00	
116	Affaires scolaires et périscolaires	337 383,00	182 845,39	2 501,36	2 958,58	345 580,00	35 000,00
117	Stade et autres équipements sportifs	215 163,00	70 406,59	14 386,47	103 494,60	91 900,00	10 000,00
118	Centre technique municipal	505 372,00	64 404,24	13 058,55	6 864,00	814 800,00	
120	Affaires sociales	10 061,00	1 677,60			15 000,00	
121	Immeubles productifs de revenus	21 440,00	5 724,45		815,23	46 800,00	
122	Bâtiments socio-culturels	56 860,00	15 960,60		38 080,80	31 650,00	
124	Vigie de l'eau	5 000,00		1 723,91			
125	Chauffage collectif	180 140,00	114 959,98		40 585,01	150 000,00	
126	Galerie Thermale	1 320 738,00	1 255 495,05			50 000,00	
127	Extension centre équestre	250 074,66	103 338,60		2 651,98	137 693,02	
128	Accessibilité	423 000,00	11 376,00		19 488,00	419 000,00	
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		2 976 093,91	627 501,42	199 882,81	49 428,00	1 129 600,00	1 392 956,40
13	Amortissement des subventions reçues	128 000,00		127 611,00			128 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	557 000,00	552 864,60			543 600,00	453 883,77
19	Différences sur réalisations			72 271,81			
20	Immobilisations incorporelles	24 250,00	15 251,42			9 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	117 130,00	42 668,31		49 428,00	547 000,00	
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	1 917,09			30 000,00	
26	Participations et créances rattachées	14 800,00	14 800,00				
001	Solde d'exécution reporté à fin n-1	2 104 913,91					811 072,63
TOTAL GÉNÉRAL		10 643 920,57	4 378 364,72	283 508,10	649 176,64	5 551 533,02	1 552 956,40

1. Les dépenses financières

Les dépenses financières sont constituées essentiellement du remboursement annuel du capital de la dette.

2. Les subventions d'équipement

Les crédits ouverts à hauteur de 547 000 € dans le budget primitif sont destinés principalement au maintien de la ligne 14 avec une participation financière de 500 000€. Comme chaque année une aide financière sera accordée pour la rénovation et la création de meublés touristiques.

B. LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Ces recettes, qui sont essentiellement composées de dotations, de subventions et d'emprunts sont estimées, hors restes à réaliser de l'exercice précédent, à 755 100€.

		Voté 2016	Réalisé 2016		Reste à réaliser au 31/12/2016	Nouveaux crédits 2017		
			Opérations réelles	Opérations d'ordre		Opérations réelles	Opérations d'ordre	
OPÉRATIONS AFFECTÉES		949 349,00	549 366,77		390 843,47	171 700,00		
102	CPO	406 341,00	246 339,21		160 072,57	48 000,00		
105	Bois & forêts	10 000,00	10 000,00			4 000,00		
110	Aménagements urbains	20 000,00	19 326,16			71 450,00		
112	Alhambra					47 250,00		
118	Centre technique municipal	1 000,00				1 000,00		
126	Galerie Thermale	407 008,00	176 237,40		230 770,90			
127	Extension centre équestre	105 000,00	97 464,00					
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		9 694 571,57	2 912 668,80	2 493 678,53		2 463 373,56	4 727 749,03	
024	Produits des cessions	380 000,00			160 000,00	160 000,00		
10	Dotations	400 000,00	403 553,05			423 400,00		
13	Subventions d'équipement reçues		8 297,84					
16	Emprunts et dettes assimilées	1 839 613,19					810 567,76	
19	Différences sur réalisations			10 729,98				453 883,77
20	Immobilisations incorporelles			1 440,00				
21	Immobilisations corporelles			284 021,85				
26	Participations et créances rattachées			71 533,20				
28	Amortissements	925 400,00		924 921,50				820 000,00
29	Dépréciations	1 201 032,00		1 201 032,00				
1068	Affectation du résultat de fonctionnement n-1	2 500 817,91	2 500 817,91				1 069 405,80	
021	Virement de la section de fonctionnement n	2 447 708,47						3 453 865,26
TOTAL GÉNÉRAL		10 643 920,57	3 462 035,57	2 493 678,53		390 843,47	2 635 073,56	4 727 749,03

1. Les subventions d'équipement

La ville percevra au minimum 171 700 € de subventions en 2017 dont :

- 48 000€ du Conseil régional au titre de la rénovation du CPO
- 4 000€ de participation d'associations pour la rénovation du parcours de santé à l'abord dans le parc à gibier
- 71 450€ pour l'éclairage public et la création de la piste cyclable.
- 47 250€ pour le changement des sièges de l'Alhambra
- 1 000€ de participation du FIPHFP pour l'adaptation d'un poste de travail.

Cette proposition d'ouverture de crédits reste particulièrement prudente. La collectivité a en effet fait le choix, comme pour les exercices précédents, de n'inscrire dans son budget que les subventions déjà notifiées par les co-financeurs.

2. Les dotations

Avec la progression des dépenses d'équipement en 2015, la ville devrait profiter d'un reversement de TVA de 393 400 € en 2017.

La collectivité bénéficiera également de l'affectation de son excédent de fonctionnement dégagé à la clôture de l'exercice 2016 pour financer ses investissements et son désendettement soit 1 069 405,80€

3. L'emprunt

L'emprunt de 808 567,76€ inscrit au budget primitif 2017 correspond à 500 000€ pour la participation de la ville au maintien de la ligne 14 et à 308 567,76€ de subvention en attente de notification.